

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Claude Jeanneret*

*Date de dépôt : 27 janvier 2011*

## **Interpellation urgente écrite** **L'Etat, le pire des patrons ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le Mouvement Citoyen Genevois est désagréablement surpris de découvrir les étranges procédés de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) qui vient de conclure l'engagement d'une réceptionniste-téléphoniste avec un contrat de durée déterminée avec des conditions salariales inacceptables.

Cette personne, une jeune maman de 30 ans, a dû préalablement par l'Hospice général, et qui souhaitait réintégrer le marché de l'emploi s'est vue attribuer un poste de travail au près de l'OCE à des conditions salariales scandaleuses, soit 1 2,75 francs de l'heure, ce qui donne péniblement brut environ 2'200.- francs par mois. Somme qui ne permet pas de vivre à Genève.

Dans le cas présent, le prétexte de sous-payer cette personne en raison d'un « emploi-formation » ne se justifie aucunement, compte tenu de la simplicité du travail assumé par cette employée.

Le MCG ne peut accepter qu'un organisme d'Etat incite à la création d'un système de « working-poors » inacceptable pour la qualité de vie des citoyens genevois.

Question :

***Pouvons-nous nous attendre pour quelle raison l'OCE ne montre pas l'exemple en offrant un salaire minimum de 3'500.- francs mensuellement (tarif d'un manœuvre non qualifié) pour tous les cas d'emplois de réinsertion ?***